

Délibération n° 2017-161 en date du 28 JUILLET 2017
Portant engagement de la Communauté de Communes dans la démarche
TEPOS Nouvelle Aquitaine (Territoire à énergie positive)

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt huit juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire aux Ateliers de la Mines de Lavaveix les Mines, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 21/06/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 47	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoir : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 6	Exprimés : 55	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, ROBBY, LE CORRE, FERRIER, JOUANDEAU, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, RAVEL, DELEGLISE, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MONTEIL, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, DECHAUD, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE, WELZER.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, SIMON à PERRIER S, PEROCHE à ROBBY, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à SIMONET, LAVAUD à DESARMENIEN, SCHMIDT à JARY, SEBENNE à BARBAUD,

Excusés : MM. JOULOT, RAILLARD, PLAS, D'HULSTER, MATHIEU, TOURNAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ALLEYRAT

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Jaques BIGOURET, Vice-Président en charge du dossier.

Monsieur BIGOURET explique que la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ont lancé un appel à candidature complémentaire afin de permettre à de nouveaux territoires de rejoindre la dynamique des Territoires à Energie Positive (TEPOS). Cette démarche devrait permettre à notre communauté de communes d'appuyer, grâce à des moyens d'animation, l'ensemble de la démarche de transition énergétique menée. Cette animation de projets concernera les thématiques suivantes :

- Diminution de la consommation énergétique,
- Déplacements - mobilité,
- Production d'énergie renouvelable locale,
- Acquisition des outils et compétences nécessaires sur la thématique,
- Mise en place d'une démocratie énergétique locale.

Il est proposé de candidater à cet appel à projets, de manière concertée avec la Communauté de communes du Pays de Boussac Carrefour des Quatre Provinces Evaux-Chambon.

Cet appel à projet permettra, si la communauté de communes est retenue d'obtenir des financements pour la création de deux postes d'animation et ce pour mener à bien l'ensemble des projets constituant la démarche.

Il explique la démarche, l'intérêt de la mutualisation intercommunautaire sur cette thématique et soumet le budget prévisionnel, repris ci-dessous, à l'Assemblée.

Il présente également la méthode qui sera suivie par la Communauté de communes pour répondre à l'appel à projet et mener à bien le programme TEPOS ainsi que le travail mené par le groupe de pilotage TEPOS.

En cas de litige, se référer à la préfecture
023-242300127-20170628-2017-161-DE
Date de télétransmission : 20/07/2017
Date de réception préfecture : 20/07/2017

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Mise en place de deux postes d'agents de développement TEPOS mutualisés sur deux EPCI - période 2018-2020		
Appel à projet TEPOS Nouvelle-Aquitaine	180 000 €	80%
Autofinancement (deux EPCI)	45 000 €	20%
Coût total	225 000 €	100%

Le calendrier est également rappelé :

- Réalisation d'une pré-candidature pour le 03 Juillet 2017
- Candidature finale pour le 08 Septembre 2017

Pour réaliser cette candidature commune avec la Communauté de communes du Pays de Boussac, du Carrefour des Quatre Provinces et d'Evau-Chambon, la Communauté de communes sollicite le soutien technique de la mission énergie climat du Pays Combraille en Marche.

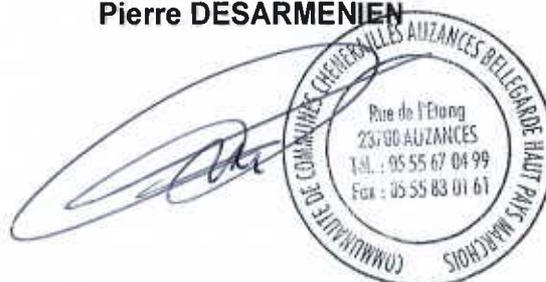
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de répondre à l'appel à projet TEPOS Nouvelle Aquitaine, de façon mutualisée avec Communauté de communes du Pays de Boussac, du Carrefour des Quatre Provinces et d'Evau-Chambon et devenir un « TEPOS ».
- D'octroyer à la démarche d'animation du programme TEPOS un budget d'animation de 225 000 € sur trois ans.
- D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents correspondant à cet engagement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 20 juillet 2017
Pour copie conforme, le 20 juillet 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170628-2017-161-DE
Date de télétransmission : 20/07/2017
Date de réception préfecture : 20/07/2017